

Séance du 9 septembre 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ le 9 septembre à 19H00 dans la salle de réunion du Conseil municipal.

Date de convocation : 02/09/2025

Conseil municipal :

DOUAY-HAGNÈRE Martine Maire	Conseillers
COULOMBEL Joël Adjoint au Maire	En exercice 14
TRANEL Michel Adjoint au Maire	Quorum 08
GREBOVAL Alain Adjoint au Maire	Présents 11
AUGER Isabelle Adjointe au Maire	Procurations 01
DELAMARRE Marie-Claude	Votants 12
GAUDRY Myriam	
GEST Cyril	
LECONTE Jimmy excusé pouvoir à Y LEVASSEUR	
LEVASSEUR Michel	
LEVASSEUR Yannick	
PRESTOT Dominique excusée	
ROBILLARD Laurence	
TOUSSART Catherine excusée	

Invité présent : Emmanuel MALOT du bureau d'études V3D CONCEPT

Secrétaire : **TRANEL Michel**

Ordre du jour :

- Point sur le projet de sécurité routière
- Compte rendu des commissions communales
- Recensement de population en 2026 – recherche des agents recenseurs
- Questions diverses

###

- Point sur le projet de sécurité routière

Mme le Maire remercie M. MALOT de sa présence ce soir afin de présenter la dernière version du projet de sécurité routière aux abords de l'école, travaillée en commission travaux. Le chiffrage provisoire est distribué au Conseil, et Monsieur MALOT explique le projet : Requalification du carrefour RD78 et RD78A de l'entrée côté Etalondes jusqu'à l'aire de jeux. Les travaux consistent en : ilot central franchissable en entrée de village, circulation alternée avec écluses, plateau surélevé à hauteur de la rue Binet pour ralentir la vitesse dans le carrefour avec les rues de Mont Plaisir et de l'Eglise, plateau surélevé dans le carrefour de l'école avec bordurage, bordure quai bus devant l'école, zones à 30 km/heure, et plateau surélevé à hauteur de l'aire de jeux.

La question est posée sur l'écoulement des eaux pluviales car le carrefour devant l'école est régulièrement inondé en cas de fortes pluies, et le Conseil ne souhaite pas que la situation s'aggrave. M. MALOT a intégré 2 avaloirs côté rue des Antonins à l'entrée du plateau surélevé.

Au pire, l'eau qui ne sera pas absorbée par les avaloirs dévalera sur la route comme elle le fait actuellement pour s'évacuer dans les avaloirs en aval.

Pour ce projet, le chiffrage provisoire se monte à 456 723.48 € TTC dont 218 977.44 € pris en charge par le Département. Par ailleurs, le Département prend en charge la TVA sur l'ensemble des travaux. Le reste à charge pour la commune serait donc de 198 121.70 €. Avec ce chiffrage, il est envisageable de financer les travaux en recourant à un emprunt.

Ce projet étant plus en adéquation avec les possibilités financières de la commune, le Conseil municipal donne son accord pour lancer la partie technique avec le Département.

En amont des travaux, M. MALOT signale qu'il est obligatoire de vérifier la présence d'amiante et autres polluants par carottage sur l'ensemble du futur chantier pour garantir la sécurité du personnel et définir les lieux d'évacuation des matériaux.

Il présente un devis de l'entreprise RINCENT LABORATOIRES pour un montant de 1612.80 € pour les carottages, diagnostic et analyse. Après délibération, le Conseil accepte le devis.

Mme DOUAY revient sur la proposition d'achat par la commune des aménagements provisoires, pour un montant de 5475.12 €. La Direction des Routes propose cet achat afin de les laisser sur place ou de les installer ailleurs dans la commune. Le problème étant que bien qu'ayant montré leur efficacité pour ralentir la vitesse, ils ont posé problème à un certain nombre d'habitants qui s'en sont plaint. Dans la mesure où les travaux pourraient commencer dans le courant de 2026, le Conseil renonce à cet achat.

Les conseillers n'ayant plus de questions, Mme le Maire remercie M. MALOT pour son intervention.

- Compte rendu des commissions communales

Commission fêtes et culture : M. TRANEL explique l'avancement de l'organisation de la Journée du Patrimoine le 21 septembre prochain. Le Conseil décide d'acquérir un extincteur portatif pour les manifestations ayant lieu en dehors des locaux communaux.

SSV et M. TURPIN ont accepté de mettre leurs parkings à disposition. Celui de la CCVS sur place sera mis à disposition des personnes à mobilité réduite.

Le concours de dessin pour les enfants récompensera 4 dessins, avec bonbons pour tous les participants.

Commission environnement : Les plantations de l'entrée du stade vont être réalisées très rapidement.

Commission Sports : Pour Octobre Rose, M. Y LEVASSEUR indique au Conseil que la déclaration des randonnées cyclistes est en cours sur la plateforme dématérialisée, en attente de l'autorisation préfectorale. Les activités de l'an dernier sont reconduites. La nouveauté 2025 est une ballade en moto d'environ 40 kms.

CCAS : Mme AUGER résume la réunion du CCAS qui s'est tenue le 7 juillet dernier : Les colis offerts aux personnes âgées de 65 ans et plus ont été choisis. Ils seront distribués le 13 décembre autour d'un café-viennoiseries. Nous avons 2 personnes en maison de retraite qui bénéficieront également d'un colis contenant des produits et accessoires bien être.

Sécurité : M. GREBOVAL informe le Conseil qu'il a fait un point sur l'ensemble des panneaux de sécurité routière manquants ou dégradés. La mairie demandera des devis.

Commission travaux : M. COULOMBEL informe le Conseil que le service technique a entrepris d'élargir la rue de la Croix de Bois en retaillant les talus et ainsi récupéré 1 mètre de chaussée sur toute la longueur de la rue jusqu'au hameau de Godelmesnil. Une station d'attente a été aménagée.

Travaux de rénovation thermique : l'entreprise VENDEVILLE a été sollicitée pour un devis de raccordement au tout à l'égout du sanitaire prévus dans le pignon côté SIVOS. La prestation se monte à 5267.39 €, carrelage compris. Après délibération, le Conseil accepte le devis. Le programme rénovation thermique fera l'objet d'une décision modificative.

M COULOMBEL présente les devis sollicités pour les trottoirs de la rue de la Croix de Pierre : entreprise ALBIO pour 30 944.16 €, entreprise AVISSE pour 25 204.80 € option 1 (cailloux) et 23 895 € option 2 (herbe). Le Conseil ayant voté un budget de 10000 € pour ce programme, décide, après délibération, de remettre la question à 2026.

Aménagement d'une traversée de pluvial à Boscrocourt, rue de la Chapelle : des devis ont été demandés pour remplacer un tuyau d'écoulement écrasé. Il faut agir rapidement car le pluvial ne s'écoule plus et l'eau stagne en cas de fortes pluies. ALBIO propose 1506.33 €, AVISSE propose 2166 €. Après délibération, le Conseil opte pour le devis de l'entreprise ALBIO.

- Recensement de population en 2026 – recherche des agents recenseurs

Le recensement aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026.

- Questions diverses

Auvent de deuil : La DDTM a émis un avis défavorable à la construction du auvent pour cause de présence d'indices de cavités souterraines. Le permis va donc être refusé. Bien que la construction ne soit pas à usage d'habitation, la DDTM considère que la présence de public concentré peut représenter un danger d'effondrement. Il est impossible de modifier l'emplacement car c'est la totalité du cimetière qui se trouve dans un périmètre de sécurité. Il reste donc 2 possibilités : Tenter de faire lever le périmètre de sécurité sous le bâtiment ou renoncer au projet.

Pour faire lever le périmètre de l'indice sous le bâtiment, la mairie a demandé un devis au bureau d'études EXPLOR-E qui intervient régulièrement sur le secteur. Ce devis se monte à 7728 € TTC avec 9 sondages. On peut solliciter une subvention du Département jusqu'à 40% (2576 € maximum) Il resterait 5152 € à la charge de la commune.

Séance du 9 septembre 2025

Le Conseil vote et par : 8 pour, 2 contre et 1 abstention, accepte l'étude de levée de périmètre et sollicite une subvention auprès du Département.

Nettoyons la Nature : Mme GAYDRY explique au Conseil que l'opération aura lieu cette année le vendredi 26 septembre avec les 2 écoles du regroupement.

La séance est levée à 21H30